



Zones d'accélération au développement du photovoltaïque
→ Solarisation des toitures :
Zones U,
sous-secteur Montagne Verte
du Site Patrimonial Remarquable,
1AU, AMa, AMb,
bâti existant en zone A.
Exclusion des pistes de l'aérodrome.

□ Zonage du PLU
□ Site Patrimonial Remarquable